

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 22 SEPTEMBRE

Politique républicaine

Nous ne savons s'il est exact que le gouvernement ait décidé de fixer au 14 novembre la date de l'ouverture de la session extraordinaire de 1893. On pourrait faire remarquer à ce propos que le choix de cette date aurait pour résultat immédiat de créer un interrègne parlementaire. Qu'un incident intérieur ou extérieur survienne entre le 15 octobre et le 14 novembre, il surprendrait le pays sans représentation, entre une Chambre défunte et une Chambre dont les pouvoirs ne seraient pas vérifiés. C'est une des raisons pour lesquelles cette information ne nous paraît pouvoir être acceptée que sous réserves.

Quoi qu'il en soit, la prolongation de l'intersession aura permis à un certain mouvement d'opinion de se dessiner avec un certain relief. Si certains ministres se taisent, d'autres ne peuvent se retenir de parler et d'accuser les dissentiments qui les séparent de leur collègue. L'approbation de quelques journaux, le désaveu infligé par les autres ont conduit à proclamer l'impérieuse nécessité, pour le parti républicain, d'en finir avec la politique de concentration.

Sans doute, dans le commun désir qu'ils affichent de voir la conduite des affaires confiée désormais à un ministère sérieusement homogène, il y a désaccord entre les modérés et les radicaux sur les idées qui doivent bénéficier de cette homogénéité. Il est très vain d'ailleurs de discuter dès maintenant si les modérés ou les radicaux ont la majorité. Nous ne serons fixés exactement à cet égard que lorsque la Chambre aura tenu quelques séances et aura émis un vote politique. Mais ce qui semble acquis dès à présent, c'est que, très volontairement d'ailleurs, le parti républicain est coupé en deux fractions, nécessairement hostiles l'une à l'autre.

Il y aurait plus d'une réflexion à présenter au sujet des conséquences qui peuvent et doivent découler de cette situation nouvelle. Il nous suffit pour le moment de signaler une situation qui est de nature à modifier, dans une mesure marquée, la marche de la politique générale.

INFORMATIONS

RÉPARTITION DU CRÉDIT DE CINQ MILLIONS. — La commission consultative du conseil supérieur de l'agriculture s'est réunie hier sous la présidence de M. Viger, et a effectué la répartition du crédit de cinq millions entre les départements qui ont le plus souffert de la disette des fourrages.

Le ministre a rendu compte de l'enquête à laquelle il a fait procéder, tant par la direction de l'agriculture que par les préfets, pour connaître le chiffre réel des pertes en fourrages occasionnées par la sécheresse, et afin d'apprécier la situation actuelle des départements.

La commission, après avoir entendu les ex-

plications du ministre et pris connaissance des documents qu'il lui a présentés, a effectué la répartition du crédit entre les départements qui ont le plus souffert.

Elle a décidé cependant de faire une réserve de 5 0/0 sur le crédit de cinq millions, à l'effet d'attribuer des allocations supplémentaires aux départements qui auraient organisé des opérations spéciales de crédit en faveur des agriculteurs et voté des sommes prises sur les recettes départementales.

L'ensemble de ce travail sera publié dès que le ministre de l'agriculture aura pris l'avis de ses collègues dans le conseil des ministres qui sera tenu le 28 septembre.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES. — Nous croyons que le gouvernement est disposé à convoquer les Chambres pour le 14 novembre prochain.

Il se pourrait que, dès le début de la session, dit le *Figaro*, le cabinet se trouvât en assez mauvaise posture; les radicaux veulent en effet renverser le ministère, et on doute que le prestige de M. Ch. Dupuy soit assez grand pour sauver le cabinet d'une chute que l'on considère comme très probable.

LE « GROUPE DÉMOCRATIQUE ». — On annonce la constitution à la nouvelle Chambre d'un « groupe démocratique », lequel aurait pour chefs MM. Cunéo d'Ornano, Arnous, Delafosse, Laroche-Joubert, Gautier, et comprendrait 35 membres partisans de la révision et du *referendum*. Ce groupe aura prochainement un organe à Paris.

INTERPELLATION. — Il se confirme qu'une interpellation sur la politique générale aura lieu dès la rentrée des Chambres. Les modérés y tiennent autant que les radicaux, chaque parti à son point de vue.

LE MINISTÈRE DES COLONIES. — La transformation du sous-secrétariat d'Etat des colonies en ministère, maintes fois annoncée, préparée, puis ajournée, semble être aujourd'hui définitivement résolue. La question serait, nous affirme-t-on, tranchée dans le prochain Conseil des ministres qui doit se tenir, après la revue de Beauvais, le 28 septembre.

CORNÉLIUS HERZ. — Le *Figaro* pose ces questions indiscrètes au gouvernement qui ne se pressera certainement pas de répondre :

« Pourrait-on demander au gouvernement où en est la formation de la Commission médicale qui devait aller examiner à nouveau le pauvre Cornélius Herz ?

» Si le docteur Herz est si malade, pourquoi sa femme et sa fille font-elles, en ce moment, une cure à Aix-les-Bains ?

» Pourquoi n'y a-t-il actuellement personne à Bournemouth, ni la famille du docteur, ni le docteur Frazer lui-même ?

» Il serait peut-être temps d'en finir, au moins par dignité, avec cette comédie qui rend nos gouvernants tout à fait ridicules, pour ne pas dire plus. »

LES ÉLECTIONS DE LA RÉUNION. — M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, vient de recevoir la dépêche suivante du gouverneur de la Réunion :

« MM. de Mahy et Louis Brunet sont élus députés. »

LES ÉLECTIONS DE LA MARTINIQUE. — Voici comment se sont réparties les voix des électeurs dans les élections de la Martinique :

Fort-de-France. — Inscrits : 21,989. 1^{er} tour : votants, 2,078. M. Deproge, 1,746 voix. — 2^e tour : votants, 3,452. M. Deproge, 3,052 voix ; M. Duquesnay, 2,061.

Saint-Pierre. — Inscrits : 20,906. 1^{er} tour : votants, 3,714. M. César Lainé, 2,372 voix ; M. Nicole, 784 ; M. Imbert, 17. — 2^e tour : votants, 4,334. M. César Lainé, 3,582 voix ; M. Nicole, 607 ; M. Durozaire, 27 ; M. Imbert, 5.

L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE. — Voici les détails de la réception que la ville de Paris se propose de faire aux officiers russes :

Le projet de M. Bouvard comporte une dépense de 300,000 fr. Il prévoit que les marins russes passeront deux jours à Paris et comprend un banquet, une retraite aux flambeaux, un concert, une visite aux édifices et aux monuments de Paris et enfin un bal.

Si la délégation russe ne passe qu'un jour à Paris, le banquet, la retraite aux flambeaux, le concert et le bal pourront être donnés consécutivement. Dans le cas contraire, au programme de la première journée figureraient seulement le banquet de 600 couverts, organisé dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le concert donné sur théâtre construit dans la salle des Prévôts ; enfin la retraite aux flambeaux à laquelle, en outre de l'armée française, prendraient part les services municipaux.

Le programme de la deuxième journée comprendrait la visite dans Paris, une promenade au Bois de Boulogne et un grand bal en vue duquel la cour intérieure de l'Hôtel de Ville serait aménagée en jardin de repos avec jets d'eau.

Tel est le projet qui sera soumis aujourd'hui à la ratification du Conseil municipal.

A L'ÉLYSÉE. — A l'occasion de la visite de l'escadre russe, le Président de la République offrira à l'Élysée un grand dîner à l'amiral Avelane et aux officiers russes.

Ce dîner, — de cent vingt couverts, — sera suivi d'une réception pour laquelle huit à dix mille invitations seront faites.

On a commencé hier la pose de la marquise, dans la cour de l'Élysée.

LES FÊTES FRANCO-RUSSES A TOULON. — Le Conseil municipal de Toulon vient d'arrêter le programme définitif des fêtes.

Il a acheté dix mille médailles commémoratives, six mille drapeaux.

Il y aura deux représentations de gala, l'une pour les officiers, l'autre pour les soldats ; un grand festival, des fêtes vénitienes, etc., etc.

Les fêtes dureront du 13 au 22.

LE GÉNÉRAL DE MIRIBEL. — Le *Gaulois* annonce qu' aussitôt la souscription franco-russe close, on ouvrira une nouvelle souscription pour l'érection d'un monument à Miribel, rappelant que la France lui doit sa sécurité.

FRANÇAIS ARRÊTÉS. — Deux Français arrêtés comme suspects d'espionnage ont été emmenés à Berlin hier.

C'est là qu'aura lieu l'action judiciaire.

GUILLAUME ET BISMARCK. — Berlin, 21 septembre. — On assure que Guillaume II, retournant à Berlin, passera par Kissengen afin de voir M. de Bismarck dont l'état est de plus en plus grave.

LES GRÈVES. — La situation dans les bassins du Pas-de-Calais et du Nord ne change pas. Le travail continue à Abscou et à Anzin. La nuit a été très mouvementée à Liévin ; 4,200 grévistes se sont embusqués pour empêcher les porions et les mécaniciens de prendre le travail. Des patrouilles de dragons protègent les travailleurs.

A Douai, de forts détachements de cuirassiers sont venus renforcer les brigades de surveillance.

Quelques ouvriers sont descendus dans les puits. Mais le chômage continue, et de nombreuses patrouilles de grévistes empêchent la reprise du travail.

LE CHOLÉRA EN FRANCE. — L'amélioration dans les manifestations cholériques a persisté dans l'ensemble.

Cependant le choléra est apparu à Barrême, petite commune des Basses-Alpes, au moment des manœuvres militaires. Leur cessation immédiate a été décidée.

La situation reste sérieuse dans l'Ouest ; elle est grave dans le Finistère. A Brest, depuis le commencement de septembre, il y a eu 188 décès. A Camaret, il s'est produit jusqu'au 15 de ce mois 39 décès ; 29 autres décès, répartis entre dix communes, ont eu lieu jusqu'à la même date.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL. — Le *Herald* publie la dépêche suivante de Montevideo :

« Dans la prise de Nictheroy, l'amiral Mello s'empara d'une grande quantité de charbon, de vivres et de munitions.

» Les forces gouvernementales eurent soixante tués et cent vingt blessés.

» L'Etat de Sao-Paulo se serait prononcé en faveur des insurgés. Tous les indices font prévoir leur succès.

» La garnison du fort de Rio-Grande est prête à résister à l'attaque des insurgés qui se proposent d'attaquer la ville simultanément par terre et par mer.

» Les troupes fédérales de Rio-Grande ont commencé l'attaque de San-Eugenio, qui est défendu par 600 soldats du général Castillo. »

L'orage à Paris

Un violent orage s'est abattu hier, à midi, sur Paris. La foudre est tombée en plusieurs endroits, mais sans occasionner d'accident de personnes : au parc des Buttes-Chaumont, notamment, où quelques arbres ont été endommagés, et au n° 1 de la rue Saint-Fargeau où elle a démolie en partie un mur de clôture et mis le feu à un compteur à gaz. Les pompiers, accourus en toute hâte, se sont rendus facilement maîtres du commencement d'incendie qui s'y était déclaré.

Maisons-Laffitte, 21 septembre. — L'orage qui a éclaté à Paris a commis des dégâts considérables dans la banlieue. A Maisons-Laffitte, une véritable trombe a traversé la ville.

L'usine Demazure a eu son toit enlevé, des

ans de mur se sont écroulés, et tout a été saccagé dans la fabrique. Sur un espace de cinq à six cents mètres, tous les jardins et toutes les maisons d'habitation ont été dévastés. Une trentaine de maisons ont leurs clôtures renversées, leurs fenêtres brisées, plusieurs parties de leurs toitures arrachées.

A la gare, la grue qui pèse cinquante tonnes a été jetée à terre; les poteaux et les fils télégraphiques jonchent le sol.

Dans le Parc, les dégâts sont considérables.

Le cyclone a fait plusieurs victimes: une dame Dudil est, dit-on, blessée grièvement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 21 septembre 1893.

L'amélioration qui s'était manifestée hier se continue. Les valeurs les plus favorisées ont été les fonds étrangers; l'avance des Rentes françaises a été insignifiante. Le 3 0/0 a fini à 98.42, au lieu de 98.40; le 4 1/2 se négocie à 104.35.

L'Italien fait 83.25 dernier cours. L'Extérieure s'est relevée un moment à 64 1/2, mais des offres, qu'on dit être des réalisations, l'ont ramenée à 64 3/16.

Les sociétés de crédit ont été plus activement traitées.

La Banque de France fait 4,050.

Le Crédit Foncier a été demandé à 970 sans trouver d'offres; de nombreux achats ont été effectués sur les différents types d'obligations à lots.

Le Comptoir National d'Escompte se maintient de 487 à 489.

Le Crédit Lyonnais avance à 775 soutenu par le coupon d'acompte qui sera payé le 25 courant.

La Société Générale fait 468.50; elle mettra en paiement, à partir du 2 octobre, un coupon de 6.25 par action.

Les tendances restent bonnes sur les obligations des Immeubles de France; on cote les 3 0/0 à 372, les 4 0/0 à 468.

L'action de Kebao fait 610; la part est à 310; on sait que les installations nouvellement créées par la Compagnie vont permettre l'extraction de 300,000 tonnes de charbon par an. Ce charbon est très apprécié de notre marine marchande et militaire et l'on estime que la Compagnie devra augmenter sa production pour répondre à toutes les demandes.

L'obligation des Chemins Economiques termine à 422.

NOUVELLES MILITAIRES

NOS GÉNÉRAUX

Notre armée compte 100 généraux de division et 200 de brigade. 44 généraux de division sortent de l'infanterie, 24 de la cavalerie, 20 de l'artillerie, 10 du génie, 4 de la gendarmerie, 4 de l'ancien corps d'état-major.

96 généraux de brigade proviennent de l'infanterie, 43 de la cavalerie, 37 de l'artillerie, 20 du génie, 4 de la gendarmerie.

A la fin de 1895 notre état-major général comprendra 330 généraux, 140 de division et 220 de brigade.

L'ECOLE DE SAINT-CYR

Le ministre de la guerre a augmenté de 25 le nombre des élèves à admettre cette année à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. La promotion comptera donc 475 élèves au lieu de 450, chiffre primitivement arrêté.

Sur ces 475 élèves, 45 seront affectés à l'infanterie de marine et 75 à la cavalerie à la sortie de l'Ecole en 1895.

UN RECORD

Au moment où la question de la remonte de notre cavalerie est à l'ordre du jour, il est bon de signaler la promenade accomplie par l'un de nos officiers, M. de S... G..., du 16^e chasseurs, avec sa jument *Faisanne*, provenant des remotes de l'Etat.

Cet officier, parti à une heure du matin de Beaune, s'est rendu d'une seule traite jusqu'à Cnisset-Vichy, accomplissant, à une vitesse de 42 kilomètres à l'heure, un parcours de 170 kilomètres.

La jument, qui venait de faire les évolutions de brigade aux environs de Dijon, n'a donné aucun signe de faiblesse. Après une journée de repos, cavalier et cheval repartaient pour le Puy-de-Dôme.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 22 SEPTEMBRE

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 13°
Ce matin, à 8 h.		+ 10°
Midi,	750 ^{m/m}	+ 18°
Hausse	3 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 6°

La température

La fin de l'été est marquée par une température peu en rapport avec celle qui a régné pendant plus de six mois sur notre région.

Depuis plusieurs jours, le froid s'est, en effet, fait sentir vif et sans transition aucune.

Le baromètre, qui s'était mis tout à coup à la baisse, faisait prévoir les pluies et bourrasques que nous subissons actuellement.

Aujourd'hui, le baromètre remonte lentement.

Espérons qu'une douce température présidera aux vendanges de blanc qu'il reste à faire, et donnera à nos vins si renommés des coteaux une saveur exceptionnelle.

Les personnes qui auraient des communications à faire à M. Jouaust sont priées de les adresser à son domicile, 25, rue de la Chouetterie.

Suppression du certificat d'études

Le Conseil supérieur de l'instruction publique sera bientôt saisi, annonce l'*Echo de Paris*, d'un projet relatif à la suppression du certificat d'études primaires.

Il serait question, d'après notre confrère, de remplacer ce brevet par un diplôme certifiant les études et les notes de chaque élève, qui serait délivré par l'instituteur lui-même et approuvé par l'inspecteur d'académie.

Adjudication de la fourniture des fourrages

Le samedi 7 octobre 1893, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à exécuter par voie d'entreprise dans les arrondissements de Saumur et Cholet, du 1^{er} novembre 1893 au 30 juin 1894.

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges, des instructions et des renseignements spéciaux dans les bureaux de la Préfecture, et dans les bureaux de la Mairie et de la Sous-Intendance de Saumur.

Perception de Saumur

AVIS

Afin d'éviter des frais de poursuites aux contribuables qui se libèrent de leurs impôts en deux fois, le Percepteur de la ville de Saumur les invite, de la manière la plus pressante, à effectuer leur dernier versement avant le 30 septembre courant.

Les Secours de la guerre

Le ministre de la guerre vient de prescrire aux commandants de corps d'armée de faire procéder à une enquête sur la position des titulaires de secours permanents en vue du maintien ou de la suppression de cette allocation. Ils donneront leur avis personnel sur chaque situation.

Des veuves de militaires ont déjà obtenu et pourront obtenir, au moment du décès de leur mari, un secours permanent à défaut de pension; mais si de nouvelles justifications de services permettaient d'accorder cette pension, le cumul avec le secours devrait être aussitôt supprimé.

Les « blanchisseurs »

Les faussaires sont remplacés par les « blanchisseurs » de la monnaie de billon.

L'administration des finances s'inquiète du nouveau « truc » qui lui a été signalé et vient d'en informer la sûreté générale afin que des mesures de surveillance soient prises à ce sujet.

Des pièces de cinq centimes trempées dans un bain d'argent, toutes à l'effigie de Victor-

Emmanuel, ressemblent, à s'y méprendre, à des pièces de deux francs, et leur transformation est si habilement pratiquée que, même en plein jour, elles ont pu être écoulees dans des caisses publiques.

Il faut donc faire attention, le soir ou dans l'obscurité, à l'échange de la monnaie divisionnaire.

Chemins de fer de l'Etat

Foire de Saint-Maurice, à Quincé-Brissac, le jeudi 28 septembre 1893

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la foire de Saint-Maurice qui aura lieu à Quincé-Brissac le jeudi 28 septembre 1893, des trains spéciaux de voyageurs, comprenant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation le dit jour, au départ de Quincé-Brissac, pour Angers (Saint-Laud) et Montreuil-Bellay.

Départ de Quincé-Brissac pour Angers à 7 h. 8 du soir; arrivée à Angers à 7 h. 55.

Départ de Quincé-Brissac pour Montreuil-Bellay à 7 heures 22 du soir; arrivée à Montreuil-Bellay à 9 heures 40 du soir.

NOS RÉSERVISTES

Le 335^e se conduit vaillamment, la plus grande émulation règne dans les rangs de nos braves réservistes.

Le régiment était, de lundi à mardi, en bivouac, sur la route de Moncontour, à trois kilomètres de Thouars.

La nuit étant froide, on alluma les feux pour faire la « popotte ».

Un bataillon était à cinq kilomètres simulant l'ennemi, alors que le 277^e était en avant-poste.

Un engagement avec l'artillerie a eu lieu lundi, à sept heures du matin.

Pendant que les artilleurs poussaient un galop à travers champs, pour enlever une position, un homme est tombé d'un caisson et aurait été grièvement blessé par la roue, sans la présence d'esprit du conducteur qui a pu aussitôt arrêter.

Les réservistes ont été visités par un grand nombre de personnes de toutes conditions, venues des environs. On ne voyait sur les routes que calèches, breacks, carrioles et charrettes. On voulait assister à un engagement annoncé.

L'ennemi était embusqué sur le flanc d'un mamelon, l'artillerie occupant le sommet. La position de l'ennemi était tout à son avantage. Le gros de l'infanterie, bien dissimulé dans des tranchées creusées pendant la nuit, il fut bientôt entouré de toutes parts et eut à repousser plusieurs vives attaques.

Dans la soirée, l'ordre fut donné d'utiliser les vivres de réserve consistant en café, sucre, riz, haricots, conserves et biscuits, ce qui fut

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat

(Suite)

La secousse était trop forte. La jeune fille venait de s'évanouir. Le père, affolé, éperdu, tira à tour de bras le cordon de sonnette de la chambre en appelant au secours.

Louise se présenta dans un grand émoi.

— Un médecin ! vite un médecin ! cria M. de Millanges.

La servante jeta un regard rapide sur sa maîtresse, vit celle-ci pâle comme la mort et eut un petit cri d'effroi.

— Envoyez Jean, dit l'ancien magistrat, et revenez !

La soubrette s'éloigna.

M. de Millanges essaya de prendre Ariane dans ses bras et de la porter sur son lit, mais il était trop faible et il dut déposer à terre son précieux fardeau.

Il se borna à appeler Ariane avec une anxiété qui croissait à chaque minute et à lui

frapper dans les mains, attendant que le médecin arrivât.

Louise était revenue dans la chambre. Plus forte que le vieillard, elle avait pu soulever et porter sur un canapé sa jeune maîtresse. Elle desserrait son corsage et lui frottait les tempes avec du vinaigre qu'elle avait apporté.

Elle se tourna vers M. de Millanges.

— Ce ne sera rien, dit-elle.

Le vieillard poussa un soupir de joie.

— Mademoiselle vient de remuer les paupières. Elle va revenir à elle... Que s'est-il donc passé ? Un éblouissement ? Une faiblesse ?

L'ancien magistrat ne répondit pas, mais la soubrette aperçut sur le parquet le journal tout déplié.

Elle comprit.

— Pauvre Mademoiselle ! murmura-t-elle.

Ariane rouvrit les yeux.

Elle vit son père, Louise, parut chercher à se rappeler ce qui venait de se passer, puis elle poussa un cri, un seul :

— Edgar !

M. de Millanges la prit dans ses bras.

— Tu vois, ma fille, lui dit-il doncement, tu vois qu'il était indigne de toi ?

Il la tutoyait de nouveau, sans doute pour être plus près d'elle, pour lui montrer qu'il lui avait rendu son affection.

La jeune fille tressaillit.

— Indigne de moi ? s'écria-t-elle... Qui, mon père ?

— Cet homme, cet Edgar. Son suicide est un aveu.

— Un aveu ?

— Sans doute. S'il n'avait pas été coupable, il ne se serait pas tué. Il s'est donné la mort pour ne pas aller au bagne.

Ariane secoua la tête.

— Il n'est pas mort, dit-elle.

— M. de Cordouan ?

— Ce n'est pas au moment où l'espoir lui était venu qu'il se serait laissé périr.

Le père regarda sa fille.

— Ah ça ! fit-il, que veux-tu dire ? Quel espoir ?

Mlle de Millanges eut peur d'en avoir trop dit.

— Rien, mon père, répondit-elle.

L'ancien magistrat porta ses mains à son front. Il avait l'air de douter du bon sens de sa fille.

Mais celle-ci, quand elle se vit seule, reprit

le journal, le parcourut de nouveau en pesant chaque mot, puis elle s'écria :

— Non, non, il n'est pas mort ! Il ne m'aurait pas abandonnée ! Il s'est enfui pour me revoir, pour agir !

Et une grande espérance brilla dans ses yeux noirs.

— Nous serons deux maintenant, dit-elle encore. A nous deux nous démasquerons le traître !

Mlle de Millanges sentit entrer en elle une grande confiance, et quand on vint lui annoncer que le médecin qu'on était allé chercher était là, elle répondit :

— Je n'ai pas besoin de le voir. Je suis très bien !

Et en effet, au grand étonnement de son père et de tous les gens de la maison, pendant tout le reste de la journée, elle fut très gaie.

— Est-ce qu'elle oublierait ? Est-ce qu'elle serait guérie ? pensa M. de Millanges.

Quand il apprit la nouvelle de la mort présumée de M. de Cordouan, Henri Soulaç éprouva tout d'abord, on le conçoit, un grand

cause d'un mot à l'actif d'un musicien bon enfant qui répartit : « Et dire qu'il faut faire disparaître nos conserves à Thowars ! »
Voici le temps qui s'avance.

Les manœuvres seront sans doute terminées le 25 septembre.

Il est question de licencier à cette date les réservistes qui y ont pris part et dont on a remarqué l'entrain et la résistance aux fatigues.

Inutile d'ajouter que cette décision profiterait à tous les réservistes actuellement en service.

Une pareille mesure avait, du reste, été prise il y a quelques années, et tout porte à croire qu'elle aurait, en 1893, le même succès qu'alors.

Tentative de meurtre et suicide

A SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Dans la matinée de mardi, un sieur Lestage, maître charpentier à Saint-Georges-sur-Loire, se présenta, armé d'un revolver, chez les époux Leblond, ses voisins et locataires.

Aussitôt entré, Lestage, qui savait que la femme était seule avec son enfant, referma la porte à clef, puis, se lançant vers sa locataire, il lui tira, presque à bout portant, un coup de revolver qui l'atteignit à la tête.

Chancelante, la victime se dirigea vers la fenêtre donnant sur la rue en appelant au secours, mais Lestage, furieux, la saisit par les cheveux et la terrassa.

Une fois à terre, il la maintint, un genou sur la poitrine, puis, à bout portant, il tira deux nouveaux coups de son arme, dont les balles fracassèrent la mâchoire et mutilèrent la joue droite de la pauvre femme.

A ce moment passa le facteur qui, ayant entendu les détonations et s'étant approché de la fenêtre, fut témoin de l'horrible scène.

Il voulut entrer, mais la porte lui fit résistance; alors il courut à la gendarmerie, distante d'une quarantaine de mètres seulement de l'habitation des Leblond, et un gendarme se rendit en toute hâte avec lui sur les lieux du crime.

Une fois en leur présence, Lestage abandonna sa victime qu'il croyait morte et voulut décharger son arme sur le berceau où dormait l'enfant, ce dont il fut heureusement empêché.

Dirigeant alors contre lui son revolver, il s'en appliqua le canon sous le menton, l'arme varia et la balle l'atteignit en dessous de l'oreille droite.

Les soins les plus pressés furent aussitôt prodigués à la femme Leblond, très grièvement blessée comme nous l'avons dit; son état permit néanmoins son transport à l'Hôtel-Dieu d'Angers, où l'on a dû procéder à l'extraction de deux balles restées profondément dans les chairs.

Quant au meurtrier, il rendit, mercredi, le dernier soupir.

Depuis quelque temps, de vives discussions s'étaient élevées entre Lestage et les époux Leblond, à propos d'un puits auquel ils avaient droit, droit contesté par le propriétaire qui leur en avait interdit l'accès et en avait fermé à clef l'orifice.

Les époux Leblond avaient assigné Lestage qui devait comparaître jeudi devant le juge de paix, près duquel il avait été maintes fois appelé, vu son caractère difficile et de fréquents différends avec ceux qui avaient avec lui des relations d'affaires.

D'un caractère violent, Lestage, qui était beaucoup plus connu sous le nom de Bordelais dans tout le pays, était mal coté dans l'opinion publique: on s'accordait à dire qu'il valait mieux être son ami que son ennemi, et, quand on sut à quels excès criminels il s'était porté sur la femme Leblond, on ne fut que relativement surpris.

Le meurtrier laisse une veuve et trois enfants.

Inutile de dire que la population de Saint-Georges est sous le coup d'une profonde émotion.

Cette tentative de meurtre et ce suicide atteignent deux familles bien considérées.

Au dernier moment nous apprenons que la femme Leblond est dans un état très alarmant.

(Patriote.)

La statue de Théophraste Renaudot à Loudun

La statue de Renaudot vient d'arriver à Loudun. Les fêtes de l'inauguration n'auront pas lieu le 24 septembre, comme on l'avait dit tout d'abord; la date n'est pas encore fixée.

Les vendanges en Touraine

Les vendanges de rouge sont terminées à Vouvray; les cuves sont en plein tirage.

Il y a quantité et surtout qualité.

Les brûleurs de marc travaillent jour et nuit.

Les vendanges de blanc ne commenceront que vers la fin du mois; les blancs si renommés de Vouvray, malgré la quantité, atteindront une qualité exceptionnelle; les viticulteurs sont dans la joie.

Mort sur le coup

A Tours, pendant une manœuvre, qui avait lieu, avant-hier, au Menneton, un cuirassier a été précipité de son cheval et est mort sur le coup.

Entre frères

Un sieur X..., qui habite Naintré, commune de Saint-Benoist, près Poitiers, ayant rencontré dans la Tranchée son frère qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, lui offrit à déjeuner dans une auberge du faubourg.

Malheureusement il s'endormit après le repas et, quand il s'éveilla, il constata que sa

bourse contenant une trentaine de francs avait disparu.

Le sieur X... a l'intention de porter plainte contre son frère, qu'il accuse de ce larcin.

Essais de locomotives par la Compagnie d'Orléans

D'intéressants essais de locomotives viennent d'être faits par la Compagnie d'Orléans, en vue du prolongement en souterrain, jusqu'à la place Médicis, de la ligne du chemin de fer de Sceaux.

C'est à la suite du récent accident de Charonne que ces essais ont été ordonnés. On sait que le train, arrêté au milieu du tunnel, par suite de la rupture de la conduite d'un frein à air comprimé a été tamponné par un train suivant que l'on avait laissé s'engager sur la section et qui ne l'avait pas aperçu.

L'accident ne se serait probablement pas produit si le tunnel avait été éclairé; mais l'éclairage présente de graves difficultés, car la fumée et les vapeurs émises par la locomotive forment un rideau opaque que les foyers lumineux les plus intenses ne parviennent pas toujours à percer.

Aussi, dans les exploitations comprenant une ligne souterraine assez longue, semble-t-on devoir recourir aux locomotives électriques.

Cependant les locomotives essayées par la Compagnie d'Orléans, qui sont à vapeur et fumivores, ont donné des résultats si satisfaisants que la compagnie a décidé de les adopter.

A Brest

En présence de l'épidémie cholérique qui règne à Brest, on a licencié les réservistes.

Il est à souhaiter que cette mesure de prudence soit prise à l'égard des élèves de l'École de marine, et qu'on ajourne la rentrée, fixée au 4^e octobre, jusqu'à ce que tout danger ait disparu.

Si l'épidémie se déclarait au Borda, la responsabilité de l'administration serait justement mise en cause.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 19 septembre. — Moïse-Raymond Gueffier, rue de la Croix-Verte, 45.

FAITS DIVERS

MANŒUVRES MILITAIRES EN CHEMISES

On écrit de Munich, 19 septembre:

« Au champ de manœuvres de Bayreuth, le feu s'est déclaré, la nuit passée, pendant que les soldats dormaient. Les flammes ont dévoré tous les vêtements de la 7^e brigade de la landwer.

« Il a fallu demander, par voie télégraphique, l'envoi d'autres uniformes. Toute une journée, les hommes de la 7^e brigade n'ont eu comme tenue militaire que leur chemise. »

— Vous ?

— Croiriez-vous donc que je pourrai vivre loin d'elle, sans elle ?

M. de Millanges passa la main sur son front d'un air douloureux.

— Que voulez-vous que je fasse ?

— Vous êtes toujours décidé à me la donner pour femme ?

— Toujours.

— Précipitez le mariage !... C'est moi qui serai dès lors chargé de la protéger, et je vous jure qu'elle n'aura rien à craindre du forçat en rupture de ban.

— Et comment le précipiter, si elle refuse toujours ?

— N'est-elle pas mineure ? N'êtes-vous pas le père ?

— La contraindre ?

— Aimez-vous donc mieux la voir compromise, déshonorée ?

— Mon Dieu ! mon Dieu ! fit le vieillard désespéré.

— La situation de M^{lle} de Millanges, reprit Henri Soulac, est devenue, par le fait de l'évasion de M. de Cordouan, si M. de Cordouan n'est pas mort, comme je le crois, plus délicate que jamais. Dans les journaux, son nom

ON N'ATTENDAIT PLUS QUE VOUS !

Au dernier concours agricole d'une ville assez voisine de Paris, on cherchait le maire, qui se faisait attendre.

C'était le moment de l'inauguration; les animaux étaient dans leurs boxes, et tous les invités à leur place.

Enfin, le maire daigne paraître.

Et son premier adjoint, qui voulait être aimable :

— Allons, allons, monsieur le maire, tous les animaux sont arrivés, on n'attendait plus que vous !

L'anémie et le lymphatisme sont les deux plaies qui désolent tant de familles. Pour remédier à cet état il suffit de faire usage chaque jour de la **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Le Rob Lechaux Purifie le Sang.

Une délicieuse brochure (60^e édition) sur la régénération du sang, est envoyée gracieusement par M. Lechaux, pharmacien à Bordeaux, à ceux qui la demandent: c'est le véritable moyen de se garantir des contrefaçons dangereuses.

MARCHÉS DE PARIS

ESPÈCES	PRIX DU KILOG.		
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs.....	1 46	1 34	1 02
Vaches.....	1 42	1 24	0 82
Veaux.....	1 96	1 76	1 50
Moutons.....	1 70	1 54	1 34
Porcs gras.....	1 48	1 44	1 42
Blés disponibles.....	20.75		
Avoines, id.....	21.00		

Dernières Nouvelles

LA CRISE MINIÈRE

Lille, 21 septembre. — On croit que la grève sera déclarée lundi à Anzin.

Somain, 21 septembre. — 100 cuirassiers sont arrivés, ce soir, à cinq heures.

GUILLAUME II ET BISMARCK

Berlin, 21 septembre. — Les cercles de la cour confirment l'importance politique de la réconciliation de l'Empereur avec le prince de Bismarck. Ils répondent aux observations ironiques des journaux sur l'ignorance de l'Empereur de la maladie de l'ex-chancelier, en alléguant que les manœuvres avaient empêché Guillaume II de lire les journaux; mais ils conviennent que ce sont les instances des rois de Saxe, de Wurtemberg, de l'Empereur d'Autriche, qui ont déterminé l'Empereur à faire le premier pas et à sacrifier ainsi ses sentiments personnels à l'intérêt politique.

LE CHOLÉRA

Brest, 21 septembre. — Le nombre des décès cholériques constatés aujourd'hui est de huit, dont sept dans l'Annexion et un dans la ville.

L'épidémie s'est répandue rapidement à cette partie de la ville.

Le Gérant : P. GODET.

oulagement, car il ne doutait pas, lui, du suicide du jeune homme. Mais après réflexion il se dit qu'il était fort possible qu'Edgar ne se fût pas tué. Dans tous les cas ce nouvel incident devait aider à la réussite de ses projets. Il se rendit aussitôt à l'hôtel des Allées de Touray.

Il trouva M. de Millanges tout ému des événements qui venaient de se passer et qui s'étaient succédés si rapidement qu'il en était encore, pour ainsi dire, étourdi. Puis ce dernier avait une peur, une grande peur, c'est qu'Edgar de Cordouan ne fût pas mort, comme on l'annonçait, et ne fût sorti de prison que pour revoir sa fille, l'enlever peut-être. Il commençait même à se demander si celle-ci n'avait pas aidé directement ou indirectement à cette évasion; si pendant la soirée où elle avait été absente de l'hôtel elle n'avait pas eu quelque rapport avec le prisonnier, et il songeait sérieusement à emmener Ariane de Bordeaux.

Ce qui contribuait encore à augmenter les inquiétudes du père, c'est que la jeune fille avait depuis quelques jours une attitude étrange. Elle ne pleurait pas et ne s'emportait plus. Elle riait et ne prenait même pas la peine de se défendre et de discuter quand on lui

parlait d'Henri Soulac. Que complotait-elle ? Sur quoi comptait-elle ? Quel espoir mystérieux était enfoncé dans son esprit ? L'ancien magistrat n'osait la soupçonner, mais il était certain qu'Ariane avait quelque projet, quelque plan, quelque espérance secrète... Il n'osait plus s'entretenir avec elle de ce sujet brûlant, et ils vivaient isolés, comme deux étrangers.

C'est sur ces entrefaites que se présenta Henri Soulac, l'esprit plein de résolution.

Le jeune homme avait la figure sombre, décidée.

M. de Millanges le fit entrer dans le petit salon où il se tenait d'habitude.

— Je n'ai pas besoin, dit le négociant, de vous demander si vous connaissez la nouvelle ?

— L'évasion de M. de Cordouan ? J'en ai lu tous les détails.

— M. de Cordouan s'est enfui pour revoir celle qu'il aime en dépit de tous.

— C'est ce que j'ai craint tout d'abord, dit l'ancien magistrat, et j'ai déjà résolu de quitter pour quelque temps Bordeaux avec Ariane, de voyager.

— Voyager ? Et moi ? fit Henri Soulac d'un air navré.

n'a pas encore été prononcé parce que les journaux ne se sont encore préoccupés que d'avoir des détails sur le fait lui-même, mais il le sera demain. Demain on rappellera la liaison du prisonnier en fuite avec la fille d'un ancien magistrat bien connu; on insinuera que M. de Cordouan n'est sorti que pour revoir son ancienne fiancée. On dira peut-être même qu'il l'a revue.

— C'est vrai, s'écria M. de Millanges, atterré.

— Vous voyez bien qu'il faut prendre une décision énergique et prompte. La nouvelle de notre mariage couperait court à tous les faux bruits, à tous les commentaires. On pourrait signer le contrat demain, nous faire afficher après-demain, et dans quinze jours...

M. de Millanges ne répondait pas. Il réfléchissait.

Évidemment, ce que lui disait le négociant, c'était le salut pour sa fille, la tranquillité pour lui.

Évidemment, là était la sagesse, la raison, mais comment amener Ariane à consentir à cette union ?

Il pouvait, il est vrai, la forcer à l'obéissance, mais cela lui répugnait.

Et pourtant, que faire ? (A suivre.)

Etudes de M^e MORILLON du BEL-LAY, avoué à Loudun, et de M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger.

VENTE SUR LICITATION

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'aux requête, poursuite et diligence de M. Auguste Gilloire, principal clerc de notaire, demeurant à Loudun.

Agissant en qualité de curateur à la succession vacante du sieur Joseph Ratouis, décédé à la Belle-Cave, commune de Saix.

Demandeur, ayant M^e MORILLON pour avoué ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1^o M. Jules Vallet, charron, et M^{me} Marie Brard, son épouse, demeurant à Parnay, et M. François Fargeton, cultivateur, demeurant à Bizay, commune d'Épieds ;

2^o M. Pierre Fargeton, cultivateur, demeurant à Brézé.

Défendeurs, ayant M^e CONFOLANT pour avoué ;

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal de Loudun, le 19 mai 1893,

Il sera procédé, le dimanche 15 octobre 1893, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de la commune de Saix, par le ministère de M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger, à la vente aux enchères, notamment de l'immeuble ci-après :

9^o Lot.

1^o Un hectare 22 ares de brandes, situés à Chanteloup, dans les communaux compris pour 88 ares 57 centiares sur la commune de Fontevault et pour 33 ares 43 centiares sur la commune de Saix ;

2^o Et 40 ares de brandes, dans les communaux appelés la Cabane, commune de Saix.

Sur la mise à prix de 1 fr., à la charge de payer une rente foncière de 10 fr. due à la commune de Saix.

Les frais faits pour parvenir à la vente seront payés par les adjudicataires en déduction de leurs prix.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger, dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé pour être inséré au journal.

Loudun, le 22 septembre 1893.

Signé : MORILLON du BELLAY, Avoué.

A LOUER OU A VENDRE MAISON Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

ON DEMANDE une femme de chambre, ayant au moins 25 ans, veuve de préférence, sachant bien repasser.

S'adresser au bureau du journal.

Belle occasion

A VENDRE DEUX BELLES CUVES

S'adresser à M. IMBERT, charpentier, rue Gambetta.

ON DEMANDE pour le 1^{er} novembre prochain un Jardinier marié.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2^o

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o

LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

35 bouteilles de VIN BLANC Récolte 1870

En bon cru des environs de Saumur (Maine-et-Loire).

VIN NATUREL

S'adresser au bureau du journal.

Leçons de Piano

M^{me} veuve LETOURNEAU, 48, rue Saint-Nicolas.

JEUNE HOMME, 25 ans, libéré, militaire, mécanicien, cherche place. Ecrire C. D., poste restante, LA FLECHE.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C^e

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

GR^e EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

BAISSE DE PRIX

Bougie.	le paquet.	» 85	PÉTROLES ININFLAMMABLES
—	qualité extra.	» 95	en bidons plombés de 5 litres.
—	à trous.	» 95	Orillamme, le bidon, 1 90
Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.			Luciline, — 2 »
			Saxoline, — 2 »
			Sucre premier choix, le kilo, 1 fr. 15 ; Scié, 1 fr. 25
			Sucre cristallisé, le kilo, 1 fr. 10.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

EPICERIE CENTRALE 28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX PRODUIITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	S. dir. soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Semi dir's	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir	
Paris			7 55	8 35	12 50		7 55	8 30	11 25	Bordeaux			5 40			8 25		3 50	
Chartres	6	9 34	10 18	2 48		9 41	10 12	1 33		Saintes			9 2		11 34		7 15		
Courtalain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21		10 54	11 22	2 57		Niort			10 42		2 4	2 36	9 6		
Château-du-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37		12 35	1 07	4 53		Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10			1 30	5 26		Montreuil (départ)	7	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40			1 50	5 56		Brézé-Saint-Cyr	7 47	9 59		2 53	5 18	6 1		9 13	
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49				6 06		Chacé-Varrains	7 24	10 10		3	5 25	6 9		9 36	
Vernantes	11 41		3 30	8				6 16		Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		3 05	6 14			9 41	
Blou	11 52		3 41	8 10				6 26		SAUMUR(État)ar.	7 40	10 23		3 16	6 26			9 53	
Vivy	12	1 30	3 49	8 17				6 33		(départ)	7 20	10 50		2 54	6 5			soir	
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29		1 49	2 22	6 44		Nantilly (départ)	7 30	11		3 06	6 16			soir	
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 57	2 32	6 54		SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7	
Nantilly (arrivée)	12 26		4 22	8 41				7 01		(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11	7 12	
SAUMUR(État)ar.	12 37		4 35	8 52				7 12		Vivy	7 56	11 33		3 30	6 43				
(départ)	8 31	12 20		4 11	8 32			6 50		Blou	8	4 11	4 1	3 38	6 52				
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 23	8 43			7 3		Vernantes	8 15	11 52		3 49	7 6				
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 29	8 49	9 56		7 9		Linières-Bouton	8 26	12 03		4	7 18				
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 37	8 56	10 05		7 16		Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11	7 31	11 44			
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40	Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41	8 7	12 4			
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24	Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	8 46	12 33	1 39		
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47		11 41	Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	11 15	2 17	3 23		
Saintes			6 42	11 59			6 30		2 19	Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	12 53	3 33	4 44		
Bordeaux			10 24	4 52			9 22		4 56	Paris	3 25	7 30	7 30	11 20	5 3	5 10	6 15		

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1	Expr. 2	Omn. 3	Omn. 4	Expr. 5	Omn. 6	Expr. 7	Expr. 8
Nantes (départ)	8 25	8 52	12 7	2 5	5 10	7 35	11 40	1 23
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13		
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22		
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 31		
Saumur (arrivée)	7 39	11 14	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24
(départ)	7 46	11 16	1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 24
Varennes	8	11 26	1 11	4 45		7 16		
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11
(départ)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5	8 10	39

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. 1	Direct 2	Expr. 3	Omn. 4	Omn. 5	Expr. 6	Mixte 7	Expr. 8
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 32
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50
Varennes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 29	
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5
(départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 38	4 9
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 55	
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		2 4	
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 13	4 25
La Ménitrie	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 26	2 28	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 29	4 57
(départ)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 13	6 46	

LA FLECHE A SAUMUR

STATIONS	Omn. 1	Omn. 2	Omn. 3	STATIONS	Omn. 4	Omn. 5	Omn. 6
Saumur	7 46	1 1	4 31	Bourgueil	7 55	12	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	9 2	12 57	7 14

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

1893